

Sept ans après le mariage de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, eut lieu, en août 1392, l'incident lamentable qui fit tomber le roi en frénésie. Mais ses phases de lucidité étaient empoisonnées par le souvenir des égarements de la veille et par la prévision des délires du lendemain.

Cette vie de cauchemar devait durer vingt-neuf ans ! Dans ses accalmies, le roi reprenait volontiers ses habitudes conjugales, mais repoussait sa femme avec horreur dès que son esprit se troublait. Et quand Isabeau refusait de s'éloigner, il proférait des paroles de haine et la frappait durement.

Enfin, elle désespéra de la guérison du roi et eut peur de ses colères. Charles VI était maintenant chauve. La douleur et l'insomnie altéraient son visage. Il négligeait sa tenue, sa barbe et sa peau qui faute de soins, se couvrait de pustules. Isabeau ne cacha plus sa répulsion pour le souverain et se détacha de lui.

Ses devoirs d'épouse étant maintenant tristes et dangereux, Isabeau voulut s'en libérer définitivement. Elle résolut de mettre auprès du roi une jeune fille douce, jolie, dévouée et désintéressée. Cette jeune fille fut Odette de Champdivers.

Alors que, dans ses frénésies, il frappait brutalement tous ceux qui l'approchaient, jamais Charles VI ne maltraita celle qu'il nommait sa *Petite Reine*. D'un regard suppliant, d'une parole tendre, Odette savait maîtriser le geste le plus violent.

En 1406 ou 1407, Odette eut du monarque une fille baptisée sous le nom de Marguerite. En état normal, Charles VI s'efforçait de témoigner son amour à sa fidèle et charmante compagne ; il lui donna avec deux dépendances et leurs revenus, deux beaux manoirs et le péage de Saint-Jean-de-Lône.

En 1422, à la suite d'une fièvre intense, le roi fut très gravement malade. Odette le veilla pendant trente-sept jours et trente-sept nuits. Même quand elle le sut perdu, inconscient ; elle ne voulut pas le quitter.

Un peu avant son agonie, dans un éclair de raison, Charles VI eut la force de se redresser dans son lit. Il reconnut la *Petite Reine* et Marguerite, son enfant :

« Ma fille, murmura-t-il, je te donne... » Il s'arrêta une seconde, puis reprit douloureusement :

« J'oublie que le roi de France ne possède rien ! Il ne peut donner que sa bénédiction. » Et il mourut eu soupirant :

« Odette... Odette... »

Odette dut quitter la cour en intruse et sans ressources. Maîtres du domaine royal, les Anglais s'emparèrent des deux manoirs de la *Petite Reine* et le péage de Saint-Jean-de-Lône qui revinrent à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Humiliée et ruinée, la *Petite Reine* en fut réduite à venir à Dijon, solliciter de Philippe le Bon, détenteur du péage, tout ou partie du revenu que lui avait donné Charles VI. Il lui alloua, en tout et pour tout, deux libéralités : une de vingt livres et une de trente.

Tout naturellement, elle pensa à demander aide au dauphin Charles qui, somme toute, était le demi-frère de sa fille. Elle cherchait le moyen, non seulement de faire connaître sa détresse au dauphin, mais aussi de lui communiquer plusieurs renseignements politiques importants qu'elle avait entendus dans l'entourage du duc.

Elle apprit que frère Etienne Charlot, cordelier du couvent de Beuvray se trouvait de passage en ville, elle fit appeler le religieux sous prétexte de confession et répéta ce qu'elle avait entendu dire aux conseillers du duc de Bourgogne. La nouvelle était importante et le cordelier promit d'informer Charles VII.

Le religieux parvint à joindre le Dauphin et il l'avertit de la conspiration de Lyon révélée par Odette. Le jeune prince lui répondit qu'il se souvenait parfaitement de la *Petite Reine* et de sa fille Marguerite. Il se montra touché et reconnaissant du grand service qu'Odette lui rendait.

Charles fit prévenir son sénéchal de Lyon de ce qui se complotait. Des précautions furent prises et la ville resta attachée au Dauphin.

A son retour de Bourges, le cordelier fut arrêté et emprisonné à Dijon. Sans qu'on l'eût mis à la torture, frère Etienne Charlot avoua ses missions secrètes et nomma ses complices.

La *Petite Reine* et sa fille, âgée de seize à dix-sept ans, furent arrêtées. Taxée d'ingratitude, accusée de trahison, Odette, devant ses juges, se défendit avec beaucoup d'intelligence, de franchise et de fermeté. Favorablement impressionnés, les juges se montrèrent indulgents. Ni Odette, ni sa fille ne furent, qu'on sache, en butte à aucune mesure de rigueur et le duc ne leur garda pas rancune.

La mère et la fille furent libérées. Mais, par prudence, dès l'année suivante, 1425, Odette chercha asile en Dauphiné, sur le domaine propre de Charles VII.

Au mois d'août, malgré sa situation obérée, Charles VII fit parvenir quatre cents livres à Marguerite, sa sœur naturelle. Il l'appela auprès de lui, à Mehun-sur-Yèvre, et la fit entrer, comme damoiselle, en l'hôtel de la reine.

En janvier 1428, Charles la légítima, la dota de son mieux et la maria à un vaillant gentilhomme du Poitou, Jean Harpedanne, seigneur de Belleville et sénéchal de Saintonge.

Marguerite vécut jusqu'en 1456. Quant à Odette, on ne connaît pas précisément la date et les circonstances de sa mort, qu'on pense être intervenue peu après son entrée en Dauphiné.